
L'école calédonienne : enjeux d'un contact linguistique en contexte (dé)post-colonial

Coraline Pradeau*¹

¹Dynamique du Langage In Situ – Université de Rouen Normandie : EA7474, Normandie Université, Université de Rouen Normandie, Normandie Université : FED4137 – France

Résumé

La Nouvelle-Calédonie - engagée dans un processus de décolonisation encadré par l'Accord de Nouméa (1998) - compte une riche diversité linguistique et culturelle endogène, en raison, notamment, des vingt-huit langues kanak qui y sont officiellement répertoriées. Depuis l'Accord de Nouméa, elles jouissent d'une protection constitutionnelle et sont reconnues " langues d'enseignement et de culture " (art. 1.1.3) et " langues de France " (Cerquiglioni, 1999 ; Vernaudeau 2020). Longtemps interdites à l'école, l'enseignement des langues kanak a été progressivement introduit dans le système éducatif calédonien (Colombel-Teuira et Fillol, 2021). Cette contribution interrogera l'organisation du contact linguistique (Spaëth, 2010) entre le français (parfois langue seconde et de scolarisation) et les langues kanak au sein de l'école calédonienne. Quels impacts l'historicité de ce contacts linguistique a eu sur les curricula d'enseignement et sur la formation des enseignants ? Quelle prise en compte aujourd'hui de la réalité sociolinguistique calédonienne à l'école ? Quelles représentations et attitudes des enseignants et des décideurs institutionnels face à ce contact linguistique ?

La communication présentera les résultats d'une enquête exploratoire sur les politiques linguistiques éducatives en Nouvelle-Calédonie. L'analyse s'appuiera sur un triple corpus récolté durant un projet de recherche, intitulé CoLing et financé par la Fondation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2022-2023. Dix entretiens semi-directifs et compréhensifs ont été menés auprès d'acteurs occupant des postes à responsabilité dans différentes institutions en charge de l'enseignement des langues kanak, primaire, secondaire et supérieur. Des entretiens ont également été conduits auprès du directeur et des huit chargés d'études de l'Académie des langues kanak, qui portaient notamment sur les enjeux de la normalisation linguistique de ces langues dites " à tradition orale ", en contexte éducatif. Enfin, des formulaires ont été distribués à l'occasion de deux formations continues auprès d'enseignants de cycles 1 et 2 de la Province des Iles, qui ont interrogé leur usage des langues kanak en classe, au côté du français.

Références

Cerquiglioni B., 1999, *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication.

Colombel-Teuira C. et Fillol V., 2021, " Variation et approche polynomique : pour une conception plurielle de la langue à l'école calédonienne ", *Glottopol*, n° 35. <https://doi.org/10.4000/glottopol.286>

*Intervenant

Vernaudon J., 2020, " Les langues polynésiennes et kanak, des "langues de France" en contexte de décolonisation ", *Glottopol*, no 34. <https://doi.org/10.4000/glottopol.488>

Spaëth, V. 2010, " Le français au contact des langues : présentation ", *Langue française*, no 167, 3-12. <https://doi.org/10.3917/lf.167.0003>